

Les écoles primaires de Tizi Ouzou en pâtissent



Les établissements scolaires dépourvus d'agents d'entretien, de cuisiniers et d'agents de sécurité.
© Archives / Liverté

Si Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, avait annoncé, au lendemain de la rentrée scolaire, que toutes les écoles primaires seraient soulagées avec l'ouverture de 45 000 postes, pour le moment il n'en est rien.

Apparemment, le problème du manque d'agents d'entretien, de cuisine et de gardiennage dans les écoles primaires de la wilaya de Tizi Ouzou est loin d'être réglé. Si Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, avait bien annoncé, au lendemain de la rentrée scolaire de septembre dernier, que toutes les écoles primaires du pays seraient soulagées avec l'ouverture de 45 000 postes d'emploi afin d'assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires qui, rappelons-le, relèvent de la gestion communale, donc de son ministère, pour le moment, il n'en est rien sur le terrain, car les modalités de recrutement pour ces postes de travail sont drastiques. "Notre commune a bénéficié de 44 postes de travail dans le cadre de ce nouveau plan de recrutement du ministère de l'Intérieur, mais jusqu'à ce jour nous n'avons pas reçu de postulants", nous confiera un vice-président de l'APC de Tizi Ghennif qui se retrouve dans la même situation que la quasi-totalité des communes dans la plupart des wilayas où ces manques sont signalés et prennent même de l'ampleur.

Notre interlocuteur reviendra ensuite sur les conditions drastiques et inacceptables par les demandeurs d'emploi en révélant que "ces postes de gardiens, d'agents d'entretien et de cuisine sont destinés aux jeunes citoyens âgés de moins de 35 ans qui doivent justifier d'un niveau scolaire allant de la première année secondaire à la terminale, alors que pour les candidats ayant un niveau de 9e AF ou de 4e AM, ils doivent avoir

aussi un diplôme délivré par les centres de formation professionnelle et d'apprentissage". Le même édile communal estimera que ces conditions de recrutement constituent un obstacle de taille pour combler ces postes de travail quand on sait aussi qu'ils ne sont rémunérés qu'à 8 000 DA par mois. "Est-ce que réellement un jeune justifiant d'un niveau scolaire exigé pour un tel recrutement sera intéressé par ce genre d'emploi avec un salaire qui n'atteint même pas le SMIG ?", nous interrogera-t-il. En fait, ces avis sont largement partagés par de nombreux responsables au niveau des APC de la wilaya de Tizi Ouzou. D'ailleurs, tous les postes sont encore vacants, alors que les écoles primaires souffrent énormément du manque de personnel de service pour faire fonctionner les cantines scolaires et assurer les travaux d'entretien des classes.

Dans cet ordre d'idées, un directeur d'une école primaire de Boghni, qui a tenu à garder l'anonymat, nous dira : "Nous avons des personnes recrutées dans le cadre du filet social dont les contrats ont expiré, et il nous est pratiquement impossible de les remplacer si l'on s'entête à exiger ces conditions draconiennes de recrutement, ce qui fait que nous sommes désespérés, car nous nous retrouvons sans personnel d'entretien." Pour régler un problème aussi crucial, les directeurs d'écoles primaires souhaitent que la gestion leur soit attribuée, comme c'est le cas des directeurs de collège et des proviseurs de lycée qui gèrent eux-mêmes les budgets de fonctionnement. "Pourquoi le ministère de l'Éducation nationale ne procède pas comme pour les collèges et les lycées ? Quand on a une vitre cassée, il faudra attendre l'APC qui doit ouvrir une opération pour toutes les écoles de la commune, alors que dans un lycée ou dans un collège, le directeur engage la réparation sans passer par un autre service, car l'ordonnateur est comptable et responsable de toute dépense", estime un autre chef d'établissement de Tizi Ouzou.

O. Ghilès